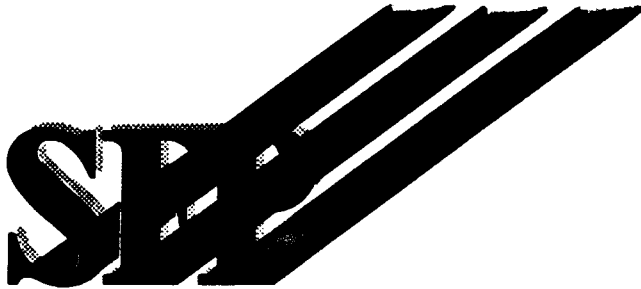


LA LETTRE DE PROPA

MENSUELLE - PRIX : 10 Frs - AOUT 1990 - N° 57



***la force de l'action
au service du talent***

EDITEE PAR LE SECTEUR CONFEDERAL PROPAGANDE
263, Rue de Paris, 93516 Montreuil Cédex

S

- Sommaire-lexique ;
- Le sens de cette lettre ;
- Chronologie sommaire - chiffres ;
- quelques repères pour l'audiovisuel et la SFP ;
- Le Plan Hoss ;
- Lutttes à la SFP (nos propositions
(les lutttes
- Le soutien des Organisations de la CGT ;
- L'appel des personnalités ;
- Modèle de tract et de pétition.

O

M

PETIT LEXIQUE

ORIF : Office de la radiotélévision française

INA : Institut national de l'audiovisuel

SFP : Société française de production

TDF : Télédiffusion de France

Groupes multimedia :

groupes de presse cherchant leur expansion dans des ensembles multimédia (radios, télévision, câblage, édition...) avec l'appui des principaux milieux financiers nationaux et internationaux.

CSA :

Conseil supérieur de l'audiovisuel. Avant, il y eut la Haute Autorité puis la Commission Nationale de la Communication et des Libertés (CNCL).

Satellite :

- satellites dits de télécommunication dont la fonction initiale et principale était la transmission des communications téléphoniques et de données informatiques et qui diffusaient aussi des programmes de télévision.

- satellites de télévision directe ou dont la totalité de capacité est utilisée pour la diffusion de programmes de télévision.

Haute définition :

ou télévision haute définition (TVHD) développée dès 1968 par le laboratoire de recherches de la télé publique japonaise.

Ses caractéristiques : un écran élargi, une cadence de visualisation de 30 images seconde, 1125 lignes.

M

A

I

R

E

LE SENS DE CETTE LETTRE

Même si les médias, comme d'habitude, ne parlent que parcimonieusement de ce conflit qui, pourtant, les concerne au premier chef, vous savez quelles menaces le plan Hoss fait peser sur l'existence de la SFP comme sur toute la production audiovisuelle nationale.

La mise en cause de l'outil de production qu'est la SFP est grave de conséquences :

- pour les personnels concernés voués au chômage, au sous-emploi, à l'intermittence, précarisés ;
- pour la création et la culture ;
- pour toutes les chaînes où les effets induits de la situation ainsi faite à la SFP se traduisent déjà par une mise en cause de la qualité et du fonctionnement de certaines émissions ;
- pour les missions même de la télévision puisque l'argent pourrait de plus en plus imposer sa loi et ses choix ;
- pour l'avenir technologique, puisque toutes les grandes innovations techniques ont été réalisées ces dernières années par des télévisions publiques intégrées :
 - * la vidéo numérique au CCETT en France,
 - * le système Mac à la BBC en Angleterre,
 - * la Haute Définition à la NHK au Japon.

Encore une fois, il s'agit de choix néfastes pour les salariés, la production en France :

- choix de privatisation pour donner la possibilité au grand capital de réaliser ses objectifs de profit ;
- choix d'abandon de production, comme pour la navale ou l'automobile.

Mêmes situations, mêmes causes... mêmes luttes et même besoin de populariser ces luttes, de les soutenir et ce en convergence avec les intérêts et revendications de chacun.

C'est l'objectif de cette lettre qui comporte quelques idées pour faire grandir et monter de partout une solidarité très forte autour des personnels de la SFP en lutte. Partout, très vite et très fort ! Par leurs actions de juin et de ces deux mois d'été, les salariés ont déjà mis en échec la stratégie Lang - Tasca - Hoss et obtenu des négociations qui se déroulent en ce moment. Plus que jamais, l'heure est à l'élargissement de ce conflit.

*** Chronologie sommaire :**

- 1935 : création de la TV noir et blanc.
- 1949 : 1er journal télévisé (du monde) avec Pierre Sabbagh.
- Années 1950/55 : 500 000 récepteurs en France.
Une seule chaîne de télévision.
- 1964 : création de la deuxième chaîne.
- 1970 : création de la TV couleur.
- 1972 : naissance de la troisième chaîne.
- 1974 : réforme de l'audiovisuel.
Eclatement de l'ORTF.
- 1982 : loi ouvrant la voie à la télévision privée.
- 31 juillet 1984 : le Conseil des Ministres autorise les chaînes privées.

En quelques années, de 82 à 86 (date de la loi Léotard) et sous les présidences de F. Mitterrand, la France va passer de 3 chaînes d'Etat à 6 chaînes dont 4 privées (2 nouvelles : la Cinq, M6, une à péage : Canal Plus, une ancienne privatisée : TF1).

*** Quelques chiffres :**

- Récepteurs noir et blanc : 7 300 000.
- Récepteurs couleurs : 13 000 000 ; 91,2 % des foyers.
- Couverture territoriale : 80 %.
- Foyers : 20,7 % ont un multi-équipement,
28,1 % ont un magnétoscope,
61,8 % ont une télécommande,
dans un proche avenir, 50 % des foyers devraient avoir plusieurs récepteurs.
- Cinq heures par jour et par personne, à la fin du mois de juin 90, soit 60 milliards d'heures chaque année : telle serait la consommation télé. Même en songeant que fin juin c'était le mondiale... ça fait beaucoup de minutes.
- Jours de réalisation en fictions et documentaires de création (publique et privée) :
en 1972 : 85 000 jours
en 1988 : 69 000 jours
- en regard, nombre d'heures d'antenne (toutes chaînes confondues) :
en 1972 : 6 400 heures
en 1988 : 43 000 heures

QUELQUES REPERES POUR L'AUDIOVISUEL ET LA SFP.

Il s'agit d'une question importante. Le conflit de la SFP, après ceux de Radio-France et de l'INA en fournit une nouvelle illustration. Question importante, car après le travail et le sommeil, la consommation médiatique est l'acte principal, en France comme dans les autres "pays industriels avancés" (technologie officielle). Question importante, car c'est un secteur à haute teneur en valeur ajoutée. Du coup, on comprend tout à fait que pouvoir et capital attachant une importance tout à fait décisive au contrôle de l'audiovisuel, d'un double point de vue : économique et idéologique.

"Les places sont chères. Il reste des parts de gâteau et non des moindres à dévorer sur le marché de l'Hexagone (câble-télécommunications...) et avec les développements de l'audiovisuel européen (satellite, programmes...).

C'est pourquoi la bataille fait rage entre les groupes multimédias, mais en même temps tout ce qui constitue un obstacle (service public, télé et PTT en tout premier lieu) est attaqué avec la violence que l'on sait".

René Lomet (Saint Aygulf, 16/05/87)

A l'éclatement de l'ORTF (1974)

La SFP garde encore le monopole de la production tout comme TDF a le monopole de l'émission des signaux Hertzien.

La SFP, c'est alors le haut lieu de la production télévisée en France ; les gens de la profession l'appellent affectueusement "l'école des Buttes Chaumont". C'est là que se sont formés et illustrés Jean Prat, Stelio Lorenzi, Jean-Christophe Averty, Claude Santelli, Raoul Sangla, Jacques Krier, tant et tant d'autres, comme Marcel Bluwal et Failevic et Marchand...

La SFP, c'est une myriade de talents et de métiers : 125, en tout, des décorateurs aux couturières, des modistes aux orfèvres, certains n'existant plus que là sur la place de Paris. 300 000 costumes dans les vestiaires des Buttes-Chaumont témoignent de ces savoir-faire.

La SFP, ce sont les plus belles images des directs, de Roland-Garros au Tour de France ; ce sont les décors et costumes de toutes les grandes "dramatiques" - comme on disait alors - que la série "La belle mémoire" nous a rappelées sur FR3 durant cet été 90.

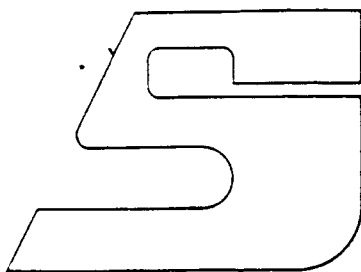
Production donc ? La SFP reste, après l'éclatement de 74, un pôle essentiel du service public. Et même TF1, A2, FR3 font alors de la production. Dans ces années là et jusqu'à une période récente, les petites et moyennes entreprises privées qui se développent sont toutes des entreprises de production.

Les directives de la CEE au travers du livre "Télévision sans frontière" sonnent le glas de cette conception de l'audiovisuel. Ce qui prime désormais, c'est la diffusion et la distribution. Produire moins, mais améliorer les profits en améliorant la circulation des productions.

Nous sommes bien en présence d'un redéploiement européen et mondial de l'audiovisuel, avec comme corollaires le partage des marchés, la casse de la production française et européenne pour mieux faire place aux USA et au Japon.

Du coup, s'expliquent :

- la casse de la SFP : compte tenu du rôle spécifique et historique de qualité de la production nationale française, la SFP est le morceau le plus important : si on ne la casse pas, on ne cassera pas le reste.
- l'attaque contre l'emploi : il s'agit, par le recours à l'intermittence de détruire le corps professionnel. La SFP étant une des sociétés du secteur à emplois permanents, respectant les lois du travail, payant salaires et charges sociales.
- la volonté d'écartier la CGT qui est le pôle de résistance et de propositions sur les trois sites de la SFP : les Buttes-Chaumont (75), Bry sur Marne (94) et Issy-les-Moulineaux (92) où est basée toute la vidéo-mobile (cars de reportages). Qui croira au hasard en sachant que la CGT a été évincée de la présidence du CE de la SFP par une coalition "d'union sacrée" (CFDT, FO, autonomes) et que le lendemain même Hoss présentait son plan ? !!



Fédération Nationale des Syndicats
du Spectacle, de l'Audiovisuel et de
l'Action Culturelle / C.G.T.

COMMUNIQUE

1 MILLIARD 200 MILLIONS POUR CASSER LA SFP !

Le voile est enfin levé sur la réalité du projet de recapitalisation de la SFP par l'Etat.

La présentation en a été faite ce Mercredi 11 Juillet au Conseil d'Administration de la SFP réuni au Théâtre de l'Empire.

L'opération s'effectuerait en deux actes :

1^{er} acte : une recapitalisation à hauteur de 768 millions de francs pour 'éponger' le déficit cumulé depuis le 1/1/1983 de 940 millions de francs (1) A contrario de ce qui avait été affirmé aux élus du personnel jusqu'à aujourd'hui (2), ces 768 millions de francs intégreraient les 179 millions de francs que l'Etat s'était engagé à apporter pour l'année 1990 au titre de moyen de financements complémentaires et non pour recapitaliser la SFP ...

2^{ème} acte : une réduction du capital serait opérée pour porter les capitaux propres à ... 14 millions de francs, c'est-à-dire la différence entre la SFP recapitalisée (954 millions de francs) et le passif du déficit cumulé sur les exercices antérieurs (940 millions de francs)... !

Cette opération conduirait à réduire de plus de 90% le capital social de l'entreprise qui est aujourd'hui de 185 millions de francs !

A ce point du projet, 768 millions sont donc engagés par l'Etat qui deviendrait ainsi actionnaire à hauteur de 75 % d'une entreprise au capital de ... 14 millions de francs ! embarquant dans cette aventure les actionnaires publics Antenne 2 et FR 3.

Ces 768 MF se décomposeraient entre 469 MF obtenus par abandon de créances exigibles sur la SFP par l'Etat, A2 et FR3. et 299 MF (3) qui seraient ponctionnés sur les 710 MF que Mme TASCA s'est engagée à apporter pour les trois années à venir.

Or, il convient de rappeler que :

- d'une part, le déficit d'exploitation prévu par Mr HOSS pour les trois prochaines années serait de 407 millions de francs.
- d'autre part, cette recapitalisation ne gommerait pas les 461 millions de francs d'endettement sur emprunts figurant au bilan.

(1) Ce déficit comptable ne correspond en rien à la réalité du déficit d'exploitation ; ainsi pour 89 : le déficit comptable est de 383 M.F. et le déficit d'exploitation de 48 M.F..

(2) page 52 du projet de plan d'entreprise

(3) 299 M.F. = 120 M.F. (dotations en capital reçues courant 1er trimestre 90) + 179 M.F. à recevoir en Juillet 90 (plan de financement prévisionnel 90/92 après mesures de redressement et de recapitalisation).

Resteraient donc à venir de la promesse gouvernementale, 710 - 299 soit 411 millions de francs. Cette somme sera-t-elle utilisée pour effectuer une seconde recapitalisation ou pour apurer le déficit d'exploitation prévu de 407 millions de francs ? En tout état de cause elle ne pourra pas servir à l'un et à l'autre.

Dans le cas où cette somme serait utilisée pour apurer le déficit de 407 millions de francs, faudrait-il alors envisager l'alternative suivante :

Ou bien une seconde recapitalisation est mise en oeuvre par un actionnaire extérieur comme, par exemple, la COGECOM (holding financier de France Télécom) dont le P.D.G. Gérard EYMERY vient d'être précisément coopté au Conseil d'Administration de la SFP de ce Mercredi 11 Juillet ?

Ou bien une mise en liquidation de l'entreprise est-elle programmée ?

768 MF + 411 MF SOIT PRES DE 1,2 MILLIARD POUR CASSER LA S.F.P:

Madame TASCA et Messieurs ROCARD, LANG et QUILES veulent signer l'acte de décès de la SFP, car le redimensionnement de la SFP évoqué par Madame TASCA n'a d'autre signification qu'un démantèlement général de l'entreprise.

Quelles sont "Les actions" préconisées par Mr HOSS comme conditions "inévitables" pour retour à l'équilibre économique ?

- "adaptation des effectifs permanents à l'activité" (précarisation et recours généralisé à l'intermittence),
- "rationalisation de l'outil de fabrication" (fermeture des ateliers de construction et des laboratoires, démolition de studios, vente du site des Buttes Chaumont, abandon des fichiers comédiens, liquidation du service lecture des textes, ainsi que celui de fabrication des génériques...),
- "amélioration de la gestion au niveau des ressources humaines" (556 suppressions d'emplois),

Ces "actions" prennent sens dans leur abérante cohérence pour justifier le seul et unique objet de ce plan: "la restructuration de l'entreprise au travers de sa recapitalisation", c'est-à-dire la casse de l'outil de production et la liquidation de la première entreprise de production audiovisuelle française.

IL FAUT UNE AUTRE LOGIQUE

Il faut abroger la loi Léotard de septembre 1986 et les décrets Tasca de janvier 1990 qui ont instauré un système de commandes obligatoires au profit du seul secteur privé et revenir à un groupe public cohérent avec de véritables synergies entre les différentes sociétés. Pour ce qui est du financement l'argent existe: il faut obtenir le remboursement des exonérations de la redevance et la suppression de la TVA sur cette redevance. Par ailleurs la SFP doit retrouver l'accès à la redevance pour ses investissements.

Décidemment les personnels ont bien raison de se battre contre le plan HOSS et contre les licenciements. Il faut que vive la SFP.

Paris, le 11 Juillet 1990

La Fédération Nationale des Syndicats du Spectacle de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle - CGT
Le Syndicat National de la Radio Télévision - CGT

PROPOSITIONS ET LUTTES

● - Maintenir et développer la production.

Raisons :

1. Un label de qualité, un outil irremplaçable, tant au plan des variétés que de l'ensemble de l'information, des métiers et savoir-faire éminents.
2. Un marché existe qu'on va brader. Comme le souligne le rapport de l'expert-comptable désigné par le CE (3/08/90) "la faible ambition (de la direction) dans les perspectives d'activités 1991-1992 traduit le renoncement au développement en rapport avec les perspectives du marché pourtant favorables pour la période 1990-1994".

A preuve : Bouyghes crée une société de production à TF1, idem à la COGECOM.

Comment :

1. en préservant l'outil, les emplois, les métiers, pour garantir la production.
2. en forçant la direction et le gouvernement à s'engager dans un véritable développement de l'entreprise. Actuellement, tout est bradé au profit de grosses boîtes de production privées (comme Euro média) qui récupèrent des matériels dernier modèle (cars numériques, par exemple) et pour les faire fonctionner des intermittents venus du service public.

● - La lutte.

- a empêché Hoss de faire entériner son plan en juin puis en août ;
- a déjà permis de démonter, dès le début juillet, ses allégations mensongères sur "le déficit" ;
- a sensibilisé des personnalités de la culture et l'audiovisuel dont la liste ne cesse de s'allonger et qui vont constituer un comité de soutien actif ;
- a contraint Hoss à ouvrir le 29 juillet les négociations.

Elle a pris des formes diverses (mobilisation des personnels et appels à la grève, actions par secteurs pour discuter du travail et du plan Hoss, assemblées générales), audiences aux directions des chaînes, à la présidence commune FR3/A2, au CSA, chez Lang, interventions lors d'émissions ou pendant une étape du Tour de France ; des lettres, des pétitions ont été envoyées à la présidence de la République ; des réunions ont eu lieu dans des entreprises avec les autres salariés du Val de Marne notamment ; des fêtes estivales ont été l'occasion de popularisation du conflit.

LE SOUTIEN DES ORGANISATIONS DE LA CGT

Nous proposons de l'organiser selon trois axes :

- A - Auprès des salariés, dans les entreprises, en montrant combien nous sommes tous concernés par les mêmes choix et par l'urgence de faire aboutir d'autres propositions.

Un modèle de tract et une pétition vous sont adressés à cette fin, en dernière page de la lettre de Propa.

Pour les pétitions, nous vous recommandons : de les recenser et de les transmettre à la Fédération Nationale des Syndicats du Spectacle, de l'Audio-Visuel et de l'Action Culturelle CGT qui pourra ainsi aller en délégation les porter : (Adresse de la Fédération : 14-16, rue des Lilas - 75019 - PARIS).

- B - En renforçant votre coopération et l'activité des salariés de votre département qui travaillent dans les secteurs suivants : TDF, FR3, les radios locales de Radio-France, les intermittents et les personnels du spectacle vivant.

Voir secteur par secteur et en les réunissant leur situation revendicative et les possibilités de convergences et donc de rapports de forces plus grands.

- C - En direction de personnalités locales qui peuvent - si ce n'est déjà fait - signer l'appel "pour sauver la production, il faut que vive la SFP".

Vous le trouverez dans ce dossier ainsi que les 400 premières signatures (listes arrêtées au 17 août 1990).

Nous vous proposons de recueillir signatures et coordonnées des signataires à la Fédération Nationale des Syndicats du Spectacle, de l'Audio-Visuel et de l'Action Culturelle CGT qui pourra, ainsi, informer régulièrement les personnalités du développement de la situation et les associer à des initiatives concrètes.

POUR SAUVER LA PRODUCTION, IL FAUT QUE VIVE LA S.F.P.

Nous sommes inquiets. La S.F.P., la plus grande entreprise française de production audiovisuelle, la seule qui ait une dimension européenne est menacée dans ses oeuvres vives.

S'appuyant sur une présentation comptable pour le moins discutable et non pas sur la réalité du résultat d'exploitation, la médication proposée ressemble plus au pavé de l'ours qu'au redressement prétendu.

Priver la S.F.P. du tiers de ses effectifs, de ses studios aux Buttes Chaumont, de ses costumes, de son laboratoire Film, de ses arts graphiques et de ses ateliers de construction de décors, bref de son coeur, et l'empêcher de ce fait de remplir sa mission au service des publics, est-ce d'une bonne et saine gestion ?

Abandonner la totalité de la production à la finalité du profit financier, voire de la spéculation immobilière, est-ce d'une bonne politique ?

Nous professionnels, nous citoyens de ce pays, nous citoyens d'une Europe de culture et de fraternité, nous ne laisserons pas perpétrer cette opération criminelle.

Nous nous adressons aux pouvoirs publics avec gravité et insistance pour que d'autres choix président aux destinées de la S.F.P.

Car, comme pour la directive européenne "Télévision sans frontière", c'est de notre identité nationale qu'il s'agit.

Juin 1990

AIGNERELLE Denise
ALARI Nadine
ALLAIN Jean
ALLIERES Annick
ALMERAS Catherine
ARBERSIER Louis
ARDITI Catherine
ARDITI Pierre
ARTS SCENIQUES
ATUNCAR José
AUBERT Georges
AUBRY Frédéric
AUMONT Philippe
AUREL Christine
AVELINE Jacques
AVRON Philippe
BAARON - Artiste Dramatique
BAILLY Denise
BALARD Jean-Claude
BAQUET Maurice
BARGE Paul
BARNEY Luc
BARRAY Yves - Comédien
BARREAU Marcelle - Artiste Interprète
BAULIER Chantal
BAYLE Christine - Chorégraphe et danseuse baroque
BEART Guy
BEAUVILLIERS Georges
BELLAR Hervé
BELLAY Philippe - Acteur
BENITO Serge
BERG Caroline
BERGE Francine - Comédienne
BERGER Jean
BERNIEUX Daniel- Comédien - Metteur en scène
BERNER G.
BERSET Fernand
BERT Alain
BERTHEAU Julien
BERTIN Roland - Comédien
BLANESS Georges
BOBBIO Joëlle
BOILLOT Edith
BONA Jacques - Artiste Lyrique
BONA Micheline
BONILLO J.
BORJEAUD Nelly
BOUANICH Jacques
BOUCHEIX Monica - Comédienne
BOUCHU Brigitte - Danseuse
BOURNEAU Françoise
BOURGUIGNON Gérard
BOURRIER Serge
BOUTON Mercédès
BRAINVILLE Yves
BRAY Geneviève
BROSSET Colette
CAILLAT Jean-Louis - Chanteur
CAILLAUD Cécile
CASADESUS Gisèle
CASSOT Marc
CASTAING Dany
CAUCHOIS Antonio
CERDAL Frédéric - Comédien
CHARIE Chadeleine
CHARLAN Bernard
CHAUMETTE F
CHAUVET Guy - Artiste Lyrique
CHAUVIN Jacques
CHEVIT Maurice
CLAIRE Catherine (TRAVAIL Catherine)
COLLINS Barry
COLLOM HAL
CONFORTES Claude
COQUELIN J-P.
CORAZZA Rémy - Lyrique
COTTO Suzanne - Chorégraphe
COURBE Christine
COURTIN Marie-Hélène - Comédienne et Chanteuse
COUTET Henri
DALIBERT André
DARMELO Robert
DARRY France
DASPRE André
DASPRE Michèle
DASPRE Mireille
DAVE (LEVENBACH)
DAVESNES Christian
DAVID Jacques
DAVY Jean - Sociétaire de la Comédie Française
DEBARY Jacques
DEBORD Agnès
DECROIX Charles-Antoine
DEFRANCE Brigitte
DEGLI ESPOSITI Pascale
DEL E.
DELAR Nathalie - Assistante
DELEUZE Anne
DEMONTE Madeleine - Comédienne
DENITTE Agnès - Comédienne
DESCHAMPS Hubert
DIRAND Etienne
DISTEL Sacha
DRESS Eveiyne
DUC Hélène
DULLIER Robert
DUMAYET Pierre
DUNCAU Renée - Artiste Dramatique
DUPEREY Anny
DUX pierre
DYNAM Jacques
ECHANILLON Jacques
ECONOMIDES Dominique - Comédien
EDINGER Daniel - Réalisateur
ESPAGNOL Sylvain
FABBRI Jacques
FALCON André
FALLOUX Hervé
FAQUET I.
FARGANT Philippe
FARUM Eliane
FAUSTINO Jean-Claude - Comédien Mime
FERJAC Anouk
FERU Marcel
FEUILLERE Edwige
FLAGOTHIER Jean-Michel
FLON Suzanne
FONFREDE Claude
FOSSEY Brigitte
FRANC René
FRANCHINI Daniel - Danseur - Chorégraphe
FRANCOIS Jacqueline
FRATELLINI Willy
FREDERIC Serge
FRIEKER Georges
GANZ Isabelle
GARDE Daniel - Auteur-Compositeur-Interprète
GAUTIER Hélène
GEROME Raymond
GHISLAIN Brigitte - Comédienne
GIGNOUX Hubert
GILLET Catherine
GIRAUDEAU Bernard
GIUGNI A.
GLEYZE Philippe
GODARD Bénédicte
GOLDSTEIN Lionel
GOMES Lorraine
GRAF Gisèle
GRIMM Gisèle
GRUBINA Irina - Chorégraphe - Directrice du "Ballet Russe I.G."
GUIARD Isabelle - Comédienne
GUIGUI Joëlle
GUILLAUMES Mic - Chorégraphe
GUYBET Henri
HAUDEBOURG Anne-Marie
HEBRARD Jean-Pierre - Comédien
HERRMANN Carole
HINDENOCH Michel
HIRT Eléonore
HORWITZ Jean-Loup
JACQUEMONT Maurice
JADE Claude - Comédienne
JAYAT Michel
JEAN Christiane
JEHANNE Théo - Comédien - Metteur en scène
JOLIVET Anne
KERYLEN Anne

KIM
 KIMMOUN Didier
 KORECKY E.
 KRAMER Julien
 L'HOMOND Daniel - Conteur/Auteur
 LACOMBE André
 LACOT Jean-Pierre - Artiste de Variétés
 LAGARDE Jean-Jacques
 LANDREY Simone
 LANGLET Daniel
 LASCALUT Catherine
 LAUDENBACH Philippe
 LAURENT Alain - Artiste Dramatique - Auteur Dramatique
 LAURENT Pierre
 LAUSTRIAT Denis
 LAVAL Patrick
 LAVIGERIE Guy
 LAVILLAUROY Alain - Comédien - Auteur - Réalisateur
 LEBARBIER Francis
 LEBLOND Claude
 LEBRET Michel - Comédien
 LEBRUN Danièle
 LEFEVRE-BEL René
 LEGROS Claude
 LEMAIRE Lisette
 LEMAIRE Philippe
 LENCZNER Pierre
 LEROUX Jean-Pierre
 LIENSOL Robert
 LONDICHE Pierre
 LONSDALE Michael
 LOUKI Pierre
 LOUSSINE Gérard
 MAAS Sybil
 MAGNIN Isabelle
 MAGNY Colette
 MAINARDIS Marie - Comédienne
 MANON Madeleine
 MARCIANO Christiane - Chorégraphe
 MARDEL Guy - Chanteur
 MARIE François
 MARIN Antoine
 MARIN Christian
 MARQUAND Serge
 MARTIN Jean
 MATIAKH Ivan
 MAUCLAIR Jacques
 MAURIN Jean-Pierre
 MAURY Jean-Louis
 MAVROS Claudine
 MAVROS Georges
 MAY Line
 MEGEMONT Pierre
 MELINAND Monique
 MELKI Claude
 MERCADIER Marthe
 MERGEY Marie
 MEUNIER Edmond

MEVRAND Pierre - Artiste Dramatique - Directeur CDN "Limousine"
 MICHELI Henri
 MINICH Geneviève
 MOINET Christiane
 MOLE Jean-Michel
 MONGOURDIN B.
 MONTERA Jean-Marc - Musicien
 MONTINI Bernard
 MOULIN Jean-Pierre - Comédien
 MOYA Antoinette
 MULLER Véronique
 NATAL Liliane - Comédienne - Metteur en scène
 NENCIOLO Billy
 NEVEU Marlaine
 NICOLETTA
 NICOT Claude
 NIGOGHOSSIAN Sonia
 O'CONNOR Sheila
 OLLIVIER Dominique
 ORIOL Christiane
 ORMA Pierre - Metteur en scène
 OTTAVI Dominique
 PAGAVA Ethery - Chorégraphe
 PAOLI Paul
 PAOLINI Christine
 PAPARELLA Mireille
 PARIS Daniel
 PAULY Rébecca
 PEIGNE Olivier - Artiste Dramatique
 PELLEGRAND Raymond
 PEREZ-CABRERO Laura
 PERROT Elisa
 PERSONNE Fred - Comédien
 PESCHEUX Nicole
 PETIT Dominique - Chorégraphe
 PETRO Françoise
 PIEPLU Claude
 PIERSON Emmanuel
 PIGNOT Yves
 PILLOT B.
 PLEE Jacques
 POREL Jacqueline
 PRADIER Perrette
 PREBOIS Françoise - Réalisatrice
 PREBOIST Paul
 PREVOST Françoise
 PRUD'HOMME Michel - Artiste Dramatique
 RAILLAT Lucette
 RAVIX Julie
 RAYMOND Jean
 RENARD Ariette - Comédienne
 REVA Claude
 RIBEIRO Catherine
 RICARD Claire - Artiste Chorégraphique
 RICHEUX Philippe - Chanteur
 RICHIER Jean-Marie
 RIEGER Paul - Comédien
 RIVA Emmanuelle

RIVIERE Daniel
 ROBICHEZ Cyril
 ROBIN Michel
 ROCCA Robert
 ROCHE Hugues - Comédien - Metteur en Scène
 ROLAND Denyse
 RONGIER Max
 ROPERS Jean-Michel
 ROULLARD-JABBOUR Jacqueline
 ROUX Daniel - Ventiloque
 ROUX Jacques
 ROVAKI
 RUBIO Pierre - Artiste Chorégraphique
 RUBISE-GARDE Chantal - Auteur-Compositeur-Artiste Dramatique et Lyrique
 RUHL Michel
 SAGNE Christophe
 SAINTON Garde
 SALVIAT Catherine
 SANDREY Robert
 SARRI Martine
 SAVIGNAT Denis
 SEMMLER Pierre
 SERIZIER Jacques
 SHUMAN Jimmy
 SOLLEVILLE Francesca
 SPATARI Vincent
 SPIEGEL Bernard
 TAILLADE Geneviève
 TAINSY Andrée
 TANTO Jean-Hugues - Artiste Chorégraphique
 TEPHANY Ariette - Artiste Dramatique - Directrice CDN "Limousine"
 TERZIEFF Laurent
 TEYNAC Maurice
 THANG-LONG - Comédien
 THIBAUT Yvette - Marionnettiste
 THIEBAUT Geoffroy
 THOMAS Ariette
 THOMAST Julien
 TISOT Henri
 TORIKIAN G. - Compositeur Musiques de films
 TORNIER Sylvie - Danse
 TRAVAIL Maurice
 TRICOT Jean - Chanteur
 VAIL Kary
 VALETTE Antoine
 VALLIER Maurice
 VAN VOUDE
 VASCA Jean
 VAUTIER Joëlle
 VENNER Christine
 VERECCHIA Hugo - Théâtre Chorégraphique
 VIAL Pierre - Conservatoire - Comédie Française
 VILERS Vania
 VILLETTE Bob - Comédien - Metteur en scène
 VINCENT Eric
 VIRLOGEUX Henri
 VITOLD Michel
 VOISIN François
 VUILLEUMIER Valentine
 WALKER Claudette
 WALTER Francine
 WAYER Bernard
 WEIBEL Jean-Claude
 WINGEN Ila
 WOLFF Gisèle
 WOOD Edwige - Danseuse Chorégraphe
 YOIRFN Anne

**Pour leur écrire,
leur téléphoner :**

TF 1 :
15, rue Cognac-Jay,
75330 Paris Cedex 07
Tél. : 42.75.12.34.

A 2 :
22, avenue Montaigne,
75387 Paris Cedex 08.
Tél. : 44.21.42.42.

FR 3 :
28, cours Albert 1er,
75008 Paris.
Tél. : 40.74.47.35.

La 5
241, Bd. PERREIRE
75017 Paris
Tél. : 40.55.55.55

M 6 :
22, rue Bayard,
75008 Paris.
Tél. : 40.70.40.70.

Europe 1 :
26 bis, rue François 1er,
75389 Paris. Cedex 08.
Tél. : 42.32.90.00.

France-Inter :
116, avenue du
Président-Kennedy,
75586 Paris. Cedex 16.
Tél. : 45.24.70.00.

RTL :
22, rue Bayard,
75008 Paris.
Tél. : 40.70.40.70.

APPEL AUX USAGERS TÉLÉSPECTATEURS

Vous connaissez ce sigle
c'est celui qui apparaît
sur votre écran de télévision lors :



- des reportages sportifs : Tour de France, Roland Garros, etc.,
- des émissions de variétés : Champs-Élysées, Ciel mon mardi...
- des dramatiques télés : les rois maudits, Maigret, Jacquou le Croquant...
- des coproductions cinématographiques de grand renom : "le Dernier Métro", "les Misérables", "le Retour de Martin Guerre", "la Banquière"...

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUCTION est la plus grande entreprise française de production audiovisuelle, la seule à dimension européenne.

AUJOURD'HUI, ELLE EST MENACÉE DE DISPARITION :

Son laboratoire films, ses services, ses arts graphiques, ses ateliers de constructions, décors, ses stocks de costumes conçus, élaborés, rendus vivants par des hommes et des femmes de 125 métiers : des réalisateurs, scripts, ingénieurs du son, machinistes, couturières... ayant tous un savoir-faire. Tout ce potentiel de création, de production est jugé insuffisamment rentable. Un plan de démantèlement orchestré par le gouvernement, vise à :

- licencier 1/3 des effectifs (556 personnes),
- livrer les studios des Buttes-Chaumont à la spéculation immobilière,
- liquider des services entiers.

LE POUVOIR VEUT DÉTRUIRE CET OUTIL FANTASTIQUE DE TÉLÉDIFFUSION

Depuis le mois de juin, les personnels de la S.F.P. mènent la lutte.

Un appel de soutien de plus de 400 personnalités a été lancé.

VOUS VOUS SENTEZ CONCERNÉS.

VOUS ne voulez pas que la télévision française continue de se détériorer.

VOUS pensez que c'est la culture, l'identité nationale qui sont en jeu.

VOUS voulez, comme nous, un grand service public d'audiovisuel.

VOUS pensez que pour cela la télévision publique doit trouver une nouvelle cohérence et une meilleure efficacité.



VOUS avez payé pendant des dizaines d'années LES MOYENS PUBLICS DE PRODUCTION AUJOURD'HUI RASSEMBLÉS À LA S.F.P. et vous pensez que cette société est l'une des composantes essentielles, indispensables de la télévision publique.

VOUS pensez que l'aide financière de l'État doit être affectée à l'augmentation du volume de production nationale et aux moyens publics de cette production plutôt qu'à un plan de liquidation de la S.F.P. et à la spéculation immobilière.

*Alors, ensemble, avec les salariés de la S.F.P.,
exigeons le maintien et le développement
d'un service public audiovisuel de qualité
avec des emplois suffisants - stables et qualifiés*

**Pour conserver notre patrimoine
et notre identité culturelle
SIGNEZ ET FAITES SIGNER CET APPEL**

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 PARIS

PÉTITION

Solidaire des salariés de la S.F.P., j'agis avec eux :

- Pour le maintien et le développement d'un véritable outil national de création audiovisuelle.
- Pour conserver notre identité culturelle bradée aux profits des productions américaines et japonaises toujours plus nombreuses.
- Pour l'annulation de tout plan de licenciement et de démantèlement de la S.F.P.

J'agis pour :

- La formation et le développement d'emplois stables et qualifiés.
- La cohérence et la redéfinition du Service Public de la télévision.
- La remise en cause absolue du commerce sur la culture.
- La poursuite des grandes innovations technologiques.

Nom, prénom

Signature